

RISQUES SISMIQUES

La Commune de Saujon est classée 2 sur 5 selon la réglementation sur le zonage sismique. Le seul moyen de protection est l'application des règles de construction : respectez-les bien !



DÈS MAINTENANT, QUE FAIRE ?

- Fixez les appareils et meubles lourds.

À LA PREMIÈRE SECOUSSE, QUE FAIRE ?

- Si vous êtes à l'intérieur, **ne sortez pas, mettez-vous à l'abri** des chutes d'objets.
- Si vous êtes à l'extérieur, **éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer** (bâtiments, fils électriques...)
- Si vous êtes en voiture, **arrêtez-vous à distance de constructions** et de fils électriques et ne descendez pas avant la fin de la secousse.

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE, QUE FAIRE ?

Attention aux répliques.

- Coupez l'eau, l'électricité et le gaz. En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et prévenez les autorités.
- Évacuez le plus rapidement possible les bâtiments, sans prendre l'ascenseur.
- Ne touchez en aucun cas les câbles électriques tombés à terre ou à proximité du sol.

AUTRES RISQUES

Le grand froid, comme la canicule et les fortes chaleurs, constitue un danger pour la santé de tous.

- Soyez vigilant aux intoxications au monoxyde de carbone.
- Signalez au 115 toute personne vulnérable ou sans domicile fixe.
- Éviter les déplacements non essentiels.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saujon

active des dispositifs vous permettant de vous informer sur les risques, de signaler une personne fragile via le numéro solidaire, ou bien encore d'intervenir rapidement aux côtés des partenaires locaux.

Contact : 05 46 02 66 56



En période de grand froid

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

Je suis prudent et je pense aux autres.

- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.

- Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

Pour plus d'informations: www.meteo.fr • www.bison-fute-equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL sur les Risques Majeurs

WWW.SAUJON.FR



INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

Mairie de Saujon : 05 46 02 80 07
Pharmacie de garde : 3237
Pompiers : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Police municipale : 05 46 02 80 07
Personnes sourdes et malentendantes : 114 (par SMS ou fax)
Appel d'urgence européen : 112

L'ALERTE

Elle vous sera donnée par les autorités via des porte-voix mobiles. L'alerte par SMS pour recevoir l'alerte par téléphone, inscrivez-vous auprès de votre mairie au service gratuit de téléalerte.

Écoutez France Bleu la Rochelle sur 98.2 FM

CONSIGNES GÉNÉRALES

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les enseignants.
- Ne téléphonez pas à vos proches, laissez les réseaux libres pour les secours.
- De manière générale, incitez les personnes vulnérables de votre entourage à se signaler auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 05 46 02 66 56.

Météo France :

meteofrance.com

0 890 71 14 15

(Service 0.15€ TTC/mn + prix appel)

Mairie de Saujon, 1 place Gaston Balande - B.P. 108 - 17600 Saujon. Année 2021. Crédits photos : Artgrafik, O. Bleau, G. Fontaine, C. Mayau - Commune de Saujon.

Création graphique: www.agence-irokwa.com

IMPRIMERIE LAGARDE

Saujon - 05 46 22 70 55



Ne pas jeter sur la voie publique

INONDATIONS / SUBMERSION MARINE

Inondation : montée des eaux douces.
Submersion : montée des eaux maritimes.

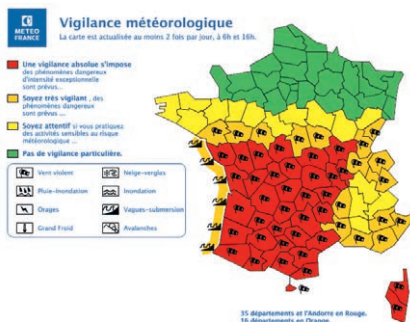


DÉBUT DE L'INONDATION, QUE FAIRE ?

- **Protégez-vous** en bouchant toutes les ouvertures basses du domicile.
- **Mettez les équipements utiles** dans les étages.
- **Coupez l'électricité et le gaz.**
- **Restez éloignés des zones inondées.** Ne vous engagez en aucun cas sur une voie immergée, ni à pied, ni en voiture, ni dans un autre véhicule.

PENDANT L'INONDATION, QUE FAIRE ?

- **Restez chez vous**, montez dans les étages.
- **Soyez prêts à évacuer votre domicile**, si vous en recevez l'ordre des autorités.



APRÈS L'INONDATION, QUE FAIRE ?

- **Nettoyez et désinfectez** les zones et objets souillés de votre habitation.
- **Aérez les pièces**, ne rétablissez l'électricité que lorsque l'installation est parfaitement sèche.
- **Chauffez** dès que possible.

ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

En cas d'orages, de vents violents ou de pluies intenses.



LE BON RÉFLEXE ?

- Consultez la carte de Météo France, actualisée à 6h et à 16h00 qui vous informe :
- Des difficultés de circulation sur les routes
- Des chutes d'arbres ou objets divers, arrachages de toitures...
- Des coupures d'électricité et/ou de téléphone
- De la montée du niveau de l'eau et inondations.

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Alerte jaune : soyez attentif
Alerte orange : soyez très vigilant
Alerte rouge : vigilance absolue

AVANT UNE ALERTE

- **Prévoir un éclairage de secours** et une radio avec des piles.
- **Prévoir de l'eau** et des denrées non périssables.

PENDANT L'ALERTE

- **S'informez par la télévision** ou la radio.
- **Limitez vos déplacements.**
- Ne jamais intervenir sur les toitures.
- Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.
- Évitez de rester à l'extérieur.
- Prendre des nouvelles des personnes sensibles près de chez vous.

- Respectez les consignes des autorités officielles.
- Appelez les secours en cas de difficulté ou si vous êtes témoin d'un incident ou d'un accident.

APRÈS LA TEMPÊTE, QUE FAIRE ?

Vigilance orange

- Ne touchez en aucun cas les câbles tombés à terre ou à proximité du sol.
- Assurez-vous que tout danger est éloigné.

Vigilance rouge

- N'intervenez pas sur les toitures.
- Prenez vos précautions face aux possibles inondations.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque concerne le transport par route, par voies d'eau et par canalisations. Dans tous les cas, les principaux dangers sont : l'incendie, l'exposition, le dégagement de fumées ou de vapeurs toxiques.



TRANSPORT SUR ROUTE, QUE FAIRE ?

- **Respectez les distances de sécurité** pour ne pas provoquer d'accident.

TRANSPORT PAR CANALISATION, QUE FAIRE ?

- **Consultez la mairie** avant d'entreprendre des travaux de terrassement.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT, QUE FAIRE ?

- **Supprimez toute source de feu ou de chaleur** (moteur, cigarette).
- **Donnez l'alerte** en précisant si possible le code danger et le code matière.
- **S'il y a des victimes**, ne les déplacez pas (sauf en cas d'incendie) et éloignez-vous.

Code **DANGER** **33**
Code **MATIÈRE** **1203**

EN CAS DE NUAGE TOXIQUE, QUE FAIRE ?

Pendant

- **Quittez rapidement la zone**, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment.
- **Confinez-vous** : bouchez toutes les entrées d'air, arrêtez les ventilations et climatisations, éloignez-vous des portes et fenêtres.
- **Ne sortez qu'en fin d'alerte** ou sur ordre d'évacuation.

Après

- **Lavez-vous les mains en cas d'irritation** et si possible, changez de vêtements.
- **Aérez** le local de confinement.

EN CAS DE MARÉE NOIRE, QUE FAIRE ?

- **Ne touchez pas les produits échoués** sur la côte, ne les ramassez pas, ne les déplacez pas : ils sont dangereux.
- **Prévenez les secours**, puis présentez-vous en mairie si vous souhaitez aider.